

# PROBLEME DU LOGEMENT AU MAROC

## SOMMAIRE

I - **L'accroissement démographique** et le mécanisme de l'exode rural, du surpeuplement et des bidonvilles.

**Définitions**

Accroissement démographique  
Exode rural - Répartition  
Surpeuplement  
Bidonvilles

II - **Importance comparée de ces problèmes**

**Problème actuel (1958)**

Bidonvilles  
Surpeuplement

**Problème à venir 1958-1968**

Accroissement démographique  
Exode rural

III- **Conclusions**

De 1944 à 1958, les efforts de l'Etat en matière de logement se sont traduits par l'acquisition de 1.405 hectares de terrains, et la construction de 31.744 logements économiques, le 2/3 et la moitié respectivement de ces chiffres étant consacrés à Casablanca.

On constate que l'Etat a réalisé dans le domaine social et économique des efforts matériels et financiers très importants puisqu'ils ont permis de loger 150.000 personnes environ, soit la population d'une ville plus importante que Rabat ou Meknès, et que les terrains restant à utiliser permettront un effort équivalent au précédent dans les années qui viennent.

Ces réalisations considérables ont eu principalement pour but la lutte contre l'exode rural, les bidonvilles et le surpeuplement des médinas.

Toutefois, malgré ces chiffres impressionnants, des bidonvilles s'offrent encore à la vue et le surpeuplement invisible de certains quartiers leur oppose un équilibre peu souhaitable.

Pourquoi, après de tels efforts de tels phénomènes urbains subsistent-ils encore ? Quelle est leur importance ? Quels sont les moyens d'y remédier et les perspectives d'avenir ?

Telles sont les questions que chacun peut se poser et auxquelles la présente étude tente de répondre.

Le présent document définit :

- 1° — le schéma du mécanisme qui est à l'origine de ces phénomènes.  
— une définition succincte de chacun d'eux.
- 2° — le point :  
— du problème à venir d'ici 1968 : exode rural - accroissement démographique.  
— du problème actuel : bidonvilles - surpeuplement des médinas.
- 3° — l'importance comparée de chacun d'eux et de leur total :  
— pour chaque ville,  
— pour l'ensemble des villes considérées.  
(Ces dernières sont limitées à la population musulmane de sept agglomérations urbaines choisies en raison de leur importance.)  
— Casablanca, Fès, Meknès, Rabat, Kénitra, Fédala, Salé.
- 4° — les conclusions de ces comparaisons.

Rappelons tout d'abord que d'une économie commerciale, artisanale et agricole fermée, le Maroc au début du siècle a été placé dans un système d'économie internationale par la création de ports qui ont appelé l'industrie et la main-d'œuvre, transformant le « fellah » en ouvrier.

(Comme on le sait, l'industrialisation améliore le niveau de vie et crée des emplois nouveaux).

Parallèlement, l'essor démographique, phénomène mondial, a surpeuplé le secteur rural dont l'exode s'est déversé sur les agglomérations urbaines côtières où le rythme de croissance a été 5 fois plus rapide qu'en Europe au XIX<sup>m</sup> siècle.

Le salaire minimum du « fellah » devenu manoeuvre ne permet pas l'accession au « loyer économique » (1). En outre, le patrimoine immobilier est encore absent dans ces villes nouvelles ou constitué par des médinas anciennes dans les villes de l'intérieur. Pour ces motifs, on assiste : à la naissance d'un habitat précaire, le bidonville, et au surpeuplement des quartiers existants.

**L'accroissement démographique et le mécanisme de l'exode rural, du surpeuplement, des bidonvilles, est à peu près le suivant :**

L'accroissement démographique urbain d'une part (2), l'exode en provenance du secteur rural d'autre

(1) « Loyer économique » indique le loyer correspondant à la rentabilité des capitaux exigée par le marché immobilier privé.

(2) Moyenne : 1,5 par an, de 1936 à 1952.

part, se concentrent, en premier lieu dans le domaine immobilier ancien existant dont la base essentielle est constituée par la médina.

Lorsque celle-ci saturée, surpeuplée, ne peut plus recevoir d'habitants, le bidonville apparaît et se développe au rythme de ces accroissements pour atteindre et dépasser en importance le surpeuplement, si des mesures de recasement n'interviennent pas.

Lorsque ce domaine immobilier n'existe pas ou est récent, et que le taux des loyers est inaccessible à la faible solvabilité des intéressés, le bidonville se développe immédiatement.

L'accroissement démographique urbain est proportionnel à la population de la ville. Suivant que le rythme de la construction et le taux des loyers se trouve ou non en rapport avec celui de l'accroissement total et de la solvabilité, le problème s'aggrave ou se réduit.

Nous examinerons successivement chacun de ces facteurs :

#### **Accroissement démographique**

L'accroissement démographique est provoqué principalement par « l'irruption de la technique médicale » dans certains pays, selon l'expression de M. Alfred Sauvy (3).

La mortalité est passée de 45 à 50 pour mille chez ces populations avec un âge moyen de 30 ans, à 20 et 15 pour mille et un âge moyen de 70 ans selon les contrées.

Au Maroc, le taux de natalité est constant et voisin de 45 pour mille et le taux de mortalité tend à s'abaisser vers 20 pour mille, la structure par âge de la population restant la même.

Le décalage entre le coût des techniques médicales et le coût des techniques économiques de production a provoqué un décalage entre les besoins de ces populations et leurs ressources qui ne se sont pas développées proportionnellement, déclenchant, par « surpression » démographique, l'exode rural vers les centres urbains à la recherche d'emplois nouveaux, éventuellement créés par l'industrialisation.

Au Maroc, la population musulmane totale a doublé de 1910 à 1952 soit en 42 ans.

Les recensements de 1936 et 1952 accusent un taux d'accroissement annuel de 1,5 pour cent.

Les progrès de la technique médicale particulièrement importants depuis 1946 (pénicilline, antibiotiques, D.D.T.) permettent de penser que ce taux sera plus important encore pour la période à venir ; des études récentes l'estiment à 2,3 % en 1958 (4).

(3) D'après M. Sauvy, la quantité de poudre D.D.T. projetée par un avion, nécessaire pour sauvegarder un individu de la malaria coûte 100 francs, mais l'investissement d'une somme de 200.000 francs serait nécessaire pour assurer à cet individu une alimentation normale.

(4) Cf. Service Central des Statistiques du Maroc — Essai de Perspective Démographique.

On peut donc dire sans risque de se tromper que la population doublera en 30 ans.

Dans les villes, et contrairement à ce qui avait été admis jusqu'à ce jour, une enquête effectuée à Casablanca révèle que le taux d'accroissement naturel urbain est égal à celui de la population totale.

Il vient s'y ajouter l'exode rural qui porte le taux d'accroissement urbain pour la période de 1936 à 1952 de la population urbaine totale à 72 % tandis que le taux moyen d'accroissement de l'ensemble de la population marocaine est de 26,5 %. Suivant les villes, ce taux varie de plus de 72 % à moins de 26,5 % pour la même période.

A l'exclusion de Fès, les villes objet de cette étude présentent un taux supérieur à 72 % (1). C'est dire que leur accroissement a été 2,7 fois plus rapide que l'accroissement naturel. M. Ecochard avait calculé en 1950 que la population de Casablanca doublerait au maximum en 15 ans.

Ces chiffres montrent que l'exode rural le plus important se dirige principalement vers les villes industrielles côtières. Ils expliquent en partie la crise du logement et la présence des bidonvilles et indiquent le rythme et l'importance des efforts à effectuer.

Comme les chiffres précis dont nous disposons pour cette étude sont ceux des recensements de 1936-1952, les calculs seront basés sur le taux d'accroissement naturel de 1,5 révélé par cette période et non sur le dernier taux de 2,3 cité plus haut.

Les chiffres obtenus représentent donc des minima.

### L'exode rural — Sa répartition urbaine

L'exode rural, conséquence mondiale de cette situation, constitue un mouvement obligatoire que rien ne peut enrayer.

Pour le Maroc, il a été calculé (5) : que dans la période 1955-1970, l'accroissement naturel dans le secteur rural s'élèverait à 1.740.000 personnes.

Sur ce chiffre, les ressources agricoles ne permettront de retenir sur place que 940.000 ruraux plus 200.000 grâce à l'aménagement des chefs-lieux des communes rurales.

Le surplus, soit 600.000 habitants représente l'exode rural qui se dirigera obligatoirement vers le secteur urbain dont 300.000 pourraient s'installer dans 30 villes petites et moyennes et l'autre moitié dans les villes du complexe industriel littoral.

Cette répartition permettrait par un juste équilibre démographique d'éviter l'afflux de la totalité de

l'exode vers les villes industrielles de la côte et d'accroître ainsi l'importance de leurs bidonvilles.

L'hypothèse la plus favorable en ce qui concerne l'exode rural est donc introduite dans ces calculs.

— Casa - Fédala	130.000	habitants de 1958 à 1968
— Rabat - Salé	50.000	» » »
— Kénitra . . . .	20.000	» » »
	200.000	» » »

Une hypothèse doit être également formulée pour les autres villes de Meknès et Fès :

— Meknès . . . . .	25.000	habitants
— Fès . . . . .	12.000	»
	37.000	»

L'hypothèse la plus favorable en ce qui concerne l'exode rural est donc introduite dans les calculs.

### Bidonvilles

— Le phénomène de formation du bidonville a été décrit plus haut.

— Les caractéristiques de ce dernier sont rap-  
pelées ici :

**Un bidonville est un groupement urbain de baraques à usage d'habitation réalisé avec des matériaux de fortune.**

— Ces baraques sont en planches élevées autour d'un plan rectangulaire d'environ 2,50 m sur 3 m et une hauteur de 2,50 m, couvertes d'un toit à deux pentes et protégées à l'extérieur de la pluie et du vent par un revêtement de plaques faites soit de bidons ou boîtes en fer blanc aplaties d'où le nom de « bidonvilles », soit de papier goudronné remplaçant quelquefois le fer blanc.

— L'occupation moyenne à Casablanca est de 3,8 personnes par foyer, ce qui correspond sensiblement au chiffre moyen de la composition de la cellule familiale.

— La densité à l'hectare d'un bidonville spontané est variable, celle d'un bidonville organisé est d'environ 800 personnes à l'hectare.

— Le sol sur lequel est installé le bidonville appartient en général à des particuliers. Il est loué aux occupants ou occupé clandestinement.

— Ce régime juridique précaire, le caractère anarchique de l'ensemble, la densité trop forte, l'occupation du terrain, interdisent à l'Etat auquel il n'appartient pas de procéder à un équipement social ou sanitaire complet. Il interdit également à l'occupant le durcissement de cet habitat vers une forme définitive convenable.

(5) C.f. Etude sur le problème de la répartition du peuplement — MM. Forichon et Mas — Bulletin Economique et Social du Maroc n° 76.

— L'insalubrité du bidonville résulte de cette situation, bien que, d'après des enquêtes, elle soit parfois inférieure à celle de certains quartiers de médinas.

Quoiqu'il en soit, à notre avis, ce qui est encore plus grave socialement que cette insalubrité, c'est la condamnation et l'interdiction pour l'occupant du bidonville de voir son habitat évoluer vers une forme favorable définitive.

C'est pourquoi l'intervention de l'Etat est indispensable.

#### Surpeuplement - déconcentration

Nous avons vu plus haut comment le surpeuplement se créait.

Il y a surpeuplement d'un quartier lorsque :

1° - la densité de logement à l'hectare est trop forte par insuffisance d'espaces libres, (rues, places, espaces verts), les logements étant normalement occupés.

2° - la densité de logement est normale mais les logements sont surpeuplés.

3° - la densité de logement est trop forte et les logements surpeuplés, c'est le cas le plus défavorable.

Certaines médinas qui n'ont pu assez tôt se voir imposer des plans d'aménagement, conservateurs d'espaces libres dans des quartiers séculaires existants, se trouvent malheureusement dans ce dernier cas. Elles réunissent alors à la fois le surpeuplement du logement dans l'insalubrité du quartier qui devient lui-même un prolongement du taudis.

Les urbanistes estiment qu'il y a surpeuplement dès que le chiffre de 500 à 600 personnes à l'hectare est dépassé, le calcul étant établi pour une surface de 5 hectares environ.

A Fès, par exemple, la densité moyenne à l'hectare pour les 250 hectares de médina est de 430 habitants ; dans les quartiers anciens : Talaa, Kasba en Nouar, Guerniz, elle est de 1.000 à 1.200 habitants à l'hectare.



A Fès, dans certains quartiers de la médina, la densité de population atteint 1.000 à 1.200 habitants à l'hectare.

Il est important de remarquer que si la densité atteint, par exemple, le chiffre de 1.000 personnes à l'hectare, ces 1.000 personnes subiront tous les inconvénients du surpeuplement : promiscuité, insalubrité, etc...

A Casablanca, où la population logée « en dur » est de 50 % : une partie seulement de cette population est logée suivant une densité normale, le reste est en surpeuplement et ne sera logé normalement que postérieurement à la déconcentration lorsque cette dernière deviendra effective.

Pour ce motif, le chiffre moyen pour les sept villes de la population logée « en dur » suivant une densité normale est inférieur à cette même population qui est de 55 %.

Le problème du surpeuplement est socialement aussi grave que celui des bidonvilles et en nombre, comme nous le verrons, presque aussi important. Mais, à notre avis, le surpeuplement du logement est, au Maroc, plus dangereux que le manque d'espaces libres ; l'abondance de soleil et la hauteur relativement faible des immeubles permet en effet, un certain ensoleillement des espaces relativement étroits. En outre, les médinas sont claires de couleurs, les constructions peu élevées, sauf à Fès dans certains quartiers où le soleil s'infiltré à travers de faibles espaces.

En Europe, par contre, le manque de soleil, l'étroitesse des rues, la hauteur des immeubles crée des problèmes beaucoup plus graves.

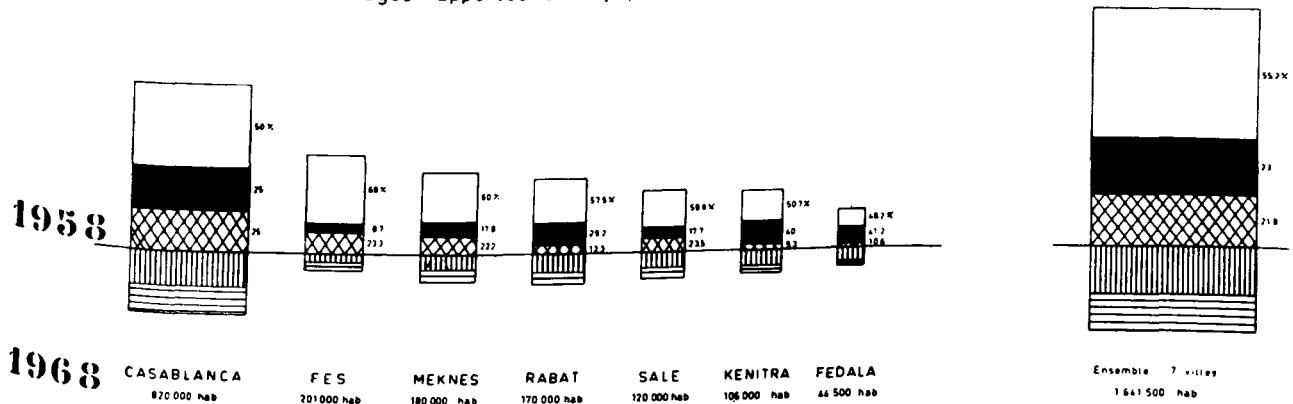
II - Importance comparée de ces problèmes

Graphique

Importance comparée des problèmes posés par

- les bidonvilles
- la déconcentration
- l'exode rural
- l'accroissement démographique

Pourcentages rapportés à la population musulmane totale en 1958



- Ce graphique exprime :
  - a) le problème existant des bidonvilles et du surpeuplement en pourcentage rapporté à la population musulmane totale en 1958.
  - b) le problème pour dix ans de 1958 à 1968 suivant les mêmes normes.

rapporté au chiffre de la population de chaque ville, les éléments du problème actuel et à venir (de 1958 à 1968) constituant le problème total soit l'accroissement démographique et l'exode rural en supplément.

- L'examen du graphique et du tableau 1 montre :

Tableau N° 1 — Problème actuel.

- Classe en pourcentage par importance relative rapporté au chiffre de la population urbaine :
- Les éléments du problème **actuel** définis au graphique : bidonvilles et surpeuplement des médinas en 1958.

Tableau N° 2 — Problème total en 1968.

- Classe en pourcentage par importance relative

A — Bidonvilles

Une moyenne de 26 % soit le quart environ de la population actuelle considérée, en bidonville (287.000 personnes).

- Les bidonvilles proportionnellement les plus importants dans les villes côtières portuaires industrielles modernes soit, dans l'ordre, en pourcentages rapportés à la population de 1958 (graphique):

Fédala, Kénitra, Rabat, Casablanca (Rabat fait exception par sa fonction de ville administrative remplaçant celle de port).

— Les bidonvilles les moins importants proportionnellement dans les villes anciennes de l'intérieur : Fès (8,7 %) venant à ce titre en dernière après Meknès (17,7 %).

— Les bidonvilles les plus urgents à résorber sont dans l'ordre :

— en pourcentage : Fédala, Kénitra, Rabat, Casablanca.

— en nombre : Casablanca, Rabat, Salé.

— Les problèmes des bidonvilles les plus urgents à résorber se trouvent donc dans ces cinq villes.

### Surpeuplement des médinas

Une moyenne de 25% se trouve en surpeuplement dans les médinas - soit 265.500 personnes.

— Ces chiffres sont presque égaux à ceux des bidonvilles.

— Le surpeuplement proportionnellement le plus important est observé (à l'exception de Casablanca), dans les villes anciennes soit, dans l'ordre des pourcentages rapportés à la population urbaine en 1958. Salé, Fès, Meknès, Rabat.

— Le surpeuplement le moins important proportionnellement (à l'exception de Casablanca), se trouve dans les villes portuaires modernes de la côte : Kénitra (9,3 %) venant en dernier après Fédala (10,6 %).

— Le surpeuplement, c'est-à-dire les déconcentrations les plus urgentes à réaliser sont, dans l'ordre :

— en pourcentage : Casablanca, Fès, Salé, Meknès, Rabat.

— en nombre : Casablanca, Fès, Rabat, Salé, Meknès.

— Les problèmes de déconcentration les plus urgents se trouvent donc dans ces quatre villes - Rabat-Salé étant compté pour une agglomération unique.

— En importance, par conséquent, le problème occulte du surpeuplement est presque aussi important que celui, apparent, des bidonvilles, chacun d'eux représentant environ le **quart** de la population urbaine totale.

— Le problème actuel total du logement est donc, en fait, **double** de celui qui se présente aux yeux sous la forme des bidonvilles.

— On peut donc en déduire que, Casablanca à part, pour chaque ville, les chiffres du surpeuplement sont inversement proportionnels à ceux des bidonvilles.

— Fès, par exemple, arrive :

— pour les bidonvilles au dernier rang avec 8,7 % de sa population,

— pour le surpeuplement au contraire, au 3<sup>me</sup> rang avec 23,3 %.

— Fédala :

— au premier rang pour les bidonvilles,

— arrive au dernier rang pour le surpeuplement, etc...

— Kénitra :

— au premier rang pour les bidonvilles,

— passe au dernier rang pour le surpeuplement, etc...

— **En règle générale**, nous pouvons donc dire que, Casablanca excepté :

— **Les villes portuaires industrielles modernes se classent :**

— au premier rang pour l'importance relative de leurs bidonvilles.

— au dernier rang pour le surpeuplement des médinas.

— Ceci est dû :

— à l'absence de capital immobilier à l'origine (de médinas par exemple). En effet, ces villes nouvelles ont été entièrement et définitivement créées dans des délais très courts et suivant un urbanisme rationnel.

— à un rythme d'accroissement démographique et d'exode rural plus rapide que celui de la construction qui a eu à faire face, dans les délais restreints, à des besoins énormes.

— à une solvabilité de cet accroissement non adaptée aux valeurs locatives.

— à la période d'arrêt due à la guerre de 1939 à 1945 qui a stoppé les effets de la construction.

— **Les villes anciennes se classent, à l'inverse des précédentes :**

— au premier rang pour l'importance de leur surpeuplement.

— au dernier rang pour celle des bidonvilles.

— Ceci est dû :

— à l'existence d'un capital immobilier séculairement contenu jusqu'à 1910 dans un cadre « intra-muros » difficilement extensible.

— à un rythme d'exode moins élevé que dans le cas précédent, mais à un accroissement démographique identique.

— à une solvabilité de ces accroissements non adaptée aux valeurs locatives.

— à la période d'arrêt due à la guerre de 1939-1945 qui a stoppé les effets de la construction.

- Cette étude révèle :
- qu'il s'agisse de villes modernes portuaires et industrielles ou de villes anciennes, de bidonvilles ou de surpeuplement apparents ou invisibles, un problème actuel du logement qui présente une importance et une urgence en partie égales.

### Conclusion - Situation générale du logement

De ces comparaisons, certaines remarques peuvent être tirées en ce qui concerne la situation en général du logement et l'on peut conclure qu'actuellement, en moyenne, et pour l'ensemble des 7 villes considérées :

- par rapport au chiffre de population en 1958 :
  - 2/3 de la population est mal logée :
  - soit 25 % en surpeuplement, 26 % en bidonvilles et 20 % par suite de la gêne apportée par ce surpeuplement.
  - 1/3 seulement vit dans des logements suivant une densité normale.
  - ce chiffre de 2/3 passera à 1/2 dès que la déconcentration sera réalisée.

L'Etat remédie à cette situation en prenant en charge ce problème social par une action double :

#### 1° — à la source, dans le secteur rural

##### Lutte contre l'exode rural :

- L'accroissement démographique est absorbé par la création d'emplois nouveaux grâce à l'aménagement des communes rurales susceptibles d'y retenir 200.000 personnes en 10 ans.
- des lotissements d'Etat pour le logement sont envisagés dans ces communes dans ce but.

#### 2° — à la base dans le secteur urbain Résorption des bidonvilles, du surpeuplement, de l'exode rural et de l'accroissement démographique par :

- L'acquisition de terrains, base de toute réalisation de lotissements ou de construction.
- Construction par l'Etat de logements à loyer modéré.
- Mise sur le marché de lotissements d'Etat dotés d'un équipement sanitaire et social permettant aux mal-logés de construire un logement suivant des formules adaptées à leur solvabilité, tant en ce qui concerne l'attribution du terrain que de l'habitat à réaliser.
- Encouragement et aide de l'Etat au lotisseur et à la construction privés.
- Ces mesures doivent être complétées en ce qui concerne le surpeuplement des médinas par le curetage des îlots insalubres et leur reconstruction si la densité le permet.

Rappelons qu'il n'y a pas de politique de logement possible sans une politique foncière qui en est la clef.

Le problème existant et à venir du logement exige, comme cette étude le montre, que les efforts considérables effectués par l'Etat dans le passé, soient maintenus selon un rythme supérieur à celui du taux d'accroissement urbain, somme de l'accroissement démographique et de l'exode rural, ces efforts entrent d'ailleurs dans le cadre des possibilités matérielles actuelles de l'Etat.

Dans l'hypothèse contraire, en effet, la crise du logement s'aggraverait obligatoirement pour atteindre une ampleur telle qu'elle risquerait de déborder les pouvoirs publics et de devenir insoluble.

La coordination des efforts de toutes les administrations aussi bien que des particuliers dans le cadre d'un plan d'équipement à long terme est donc indispensable pour venir à bout du problème social du logement.

— Le cas des villes où la situation du logement est la moins favorable et exige un effort continu et pressant a été traité ici.

— Emprisons-nous d'ajouter que le problème du logement dans le reste du Maroc se présente sous un jour meilleur.

— Il existe heureusement, en effet, des villes où ni les bidonvilles ni le surpeuplement ne posent de problèmes réels. Par exemple : Agadir, ville industrielle portuaire moderne, qui réunissait néanmoins les conditions optima pour que des bidonvilles aient pu s'y créer.

— Taux d'accroissement démographique le plus élevé de toutes les villes du Maroc (400 % de 1936 à 1952), le chiffre immédiatement inférieur étant Kénitra 210 %.

— Equipement industriel moderne brutal 1946-1953.

— Création d'un port.

— Réalisation (d'une ville) dans des délais extrêmement courts.

— Malgré ces facteurs défavorables, Agadir ne présente à proprement parler ni bidonvilles ni surpeuplement.

— Ceci provient du fait que les problèmes industriels et du logement ont été pris en mains dès l'origine et en même temps, par les urbanistes qui les ont inscrits dans un plan d'aménagement bien compris et par les pouvoirs publics, qui ont réalisé ces plans point par point, notamment en procédant à des acquisitions foncières à longue portée, et à des équipements permettant la réalisation des secteurs industriels et d'habitat.

— 80 usines ont pu être montées ainsi de 1949 à 1953 et les 2.500 logements à loyer économique qu'elles entraînent de 1905 à 1054 avec tous leurs équipements sociaux. D'autres exemples pourraient être cités dans le même sens, il suffit donc d'utiliser les mêmes principes dans les villes moins favorisées pour conduire le problème du logement vers un avenir meilleur.

Robert AUJARD.

17-6-58

**Tableau N° 1**  
**Problème actuel 1958**

Calculé en fonction du chiffre de population actuelle (6)  
Classement suivant le pourcentage décroissant  
par ville

Numéro d'ordre	Villes et nombre d'habitants en 1958	Bidonvilles		Villes	Surpeuplement		Total à loger Villes	Nombre de personnes	%
		Habitants	%		Habitants	%			
1	Fédala ..... 30.000	12.400	41	Casablanca ....	150.000	25	Fédala .....	16.200	51,8
2	Kénitra ..... 75.000	30.000	40	Salé .....	20.000	23,5	Casablanca ....	300.000	50
3	Rabat ..... 120.000	35.000	29,2	Fès .....	40.000	23,5	Kénitra .....	37.000	49,3
4	Casablanca .... 600.000	150.000	25	Meknès .....	30.000	22,2	Rabat .....	50.000	41,5
5	Salé ..... 85.000	15.000	17,8	Rabat .....	15.000	12,3	Salé .....	35.000	41
6	Meknès ..... 135.000	24.000	17,7	Fédala .....	3.800	10,6	Meknès .....	54.000	40
7	Fès ..... 173.000	15.000	8,7	Kénitra .....	7.000	9,3	Fès .....	55.000	32
	Moyenne		25,9	Moyenne		25	Moyenne		52
	Total....	281.400		Total....	265.800		Total....	547.200	

(6) Calculé sur 1/3 en moins soit 600 habitants à l'hectare environ.

**Tableau N° 2**

Total problème actuel 1958 Bidonvilles + surpeuplement				Total problème 1958-1968 Accroissement + exode rural			Total général (8) 1958 + 1958 à 1968			
Numéro d'ordre	Villes	Habitants	% (7)	Villes	Habitants	%	Villes Population totale en 1968	Nombre de personnes	%	
1	Casablanca ....	300.000	36,6	Fédala .....	14.500	32,5	Fédala .....	30.700	34,4	
2	Fédala .....	16.200	36,3	Rabat .....	50.000	29,4	Kénitra .....	68.000	32,05	
3	Kénitra .....	37.000	34,9	Salé .....	35.000	29,2	Casablanca ....	550.000	31,70	
4	Meknès .....	54.000	30	Kénitra .....	31.000	29,2	Rabat .....	100.000	29,35	
5	Rabat .....	50.000	29,3	Casablanca ....	220.000	26,8	Salé .....	70.000	29,2	
6	Salé .....	35.000	29,2	Meknès .....	45.000	25	Fès .....	83.000	20,75	
7	Fès .....	55.000	27,5	Fès .....	28.000	14	Meknès .....	99.000	29,00	
		547.200	33,4		423.500	25,08		1.641.500	1.000.700	65

(7) Rapporté à la population urbaine en 1968.

(8) Ce total général comprend le problème actuel et le problème de 1958 à 1968.